

1. Intitulé du certificat

« Assurer des services complets en toute autonomie » (COIFAUTO) associé au métier de coiffeur autonome

⁽¹⁾ dans la langue d'origine

2. Traduction de l'intitulé du certificat

‘Volledig zelfstandig instaan voor een totale haarverzorging’ (COIFAUTO) sluit aan bij de functie van autonoom kapper

„Selbstständige Durchführung einer kompletten Haarversorgung“ (COIFAUTO) verbunden mit dem Beruf des selbstständigen Friseurs (DE)

“Providing complete hair care services independently” (COIFAUTO) associated with the job of independent hairdresser (EN)

⁽¹⁾ Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale.

3. Éléments de compétences acquis

Le titulaire de l'attestation de compétences est capable de :

- **Réaliser des coupes pour hommes et dames**
- .préparer le poste de travail
- accueillir le client et détecter ses attentes
- déterminer les techniques spécifiques à mettre en œuvre
- réaliser des shampooings et des soins capillaires spécifiques
- réaliser des coupes de base (dégradés de nuque, coupes au carré, coupes enveloppantes, coupes rationnelles)
- réaliser des coupes combinées
- assurer le suivi de l'étape
- ranger le poste de travail
- **Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et pour dames**
- réaliser des brushings
- **Réaliser des mises en forme de longue durée pour hommes et pour dames**
- réaliser des permanentes
- **Réaliser des colorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames**
- réaliser des colorations (teintures d'oxydation permanente ou semi-permanente)
- **Réaliser des décolorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames**
- réaliser la décoloration complète ou de mèches
- **Réaliser les soins : barbe, moustache et favoris**
- tailler et/ou raser la barbe et/ou la moustache et/ou les favoris
- **Réaliser des coiffures de circonstances (chignons...) pour hommes et pour dames**
- réaliser la coiffure de circonstance choisie

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

<p>Le coiffeur /la coiffeuse est le/la spécialiste qui effectue des soins et traitements capillaires dans un but d'hygiène et d'esthétique.</p> <p>Il réalise les différents services proposés en salon de coiffure dans les temps de réalisation définis : le shampooing, les soins du cheveu, la coloration et/ou la décoloration du cheveu, la coupe de cheveux, le soutien de coiffure, la mise en plis ou le brushing, les coiffures de circonstance, la taille de la barbe, des favoris ou de la moustache, la vente de produits d'entretien du cheveu et du cuir chevelu. Il est à même de composer les formules de mélanges des produits : création, préparation, application des mélanges.</p> <p>Pour satisfaire parfaitement le client, le coiffeur/la coiffeuse doit pouvoir établir avec le client une relation professionnelle. Il conseille et aide au choix des coiffures, coupes et produits capillaires. Il coiffe en tenant compte de la mode, des innovations technologiques, de la morphologie et du goût du client.</p> <p style="text-align: center;">(1) Rubrique facultative</p>
<p>(*) Note explicative</p> <p>Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme à la Résolution 93/C 49/01 du Conseil du 3 décembre 1992 concernant la transparence des qualifications, à la Résolution 96/C 224/04 du Conseil du 15 juillet 1996 sur la transparence des certificats de formation professionnelle, ainsi qu'à la Recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil du 10 juillet 2001 relative à la mobilité dans la Communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs. Pour plus d'information, visitez le site http://europass.cedefop.eu.int © Communautés européennes 2002</p>

Version Octobre 2010

5. Base officielle du certificat	
<p>Nom et statut de l'organisme certificateur</p> <p>Consortium de la validation des compétences, service public. Rue de Stalle 67 1180 Bruxelles Belgique Tel. 00-32-2-371.74.40 www.validationdescompetences.be</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale/régionale responsable du référent du certificat</p> <p>Les gouvernements de la Région wallonne, la Communauté française et la Commission communautaire française de la Région Bruxelles-Capitale</p>
<p>Niveau (national ou international) du certificat</p>	<p>Système de notation / conditions d'octroi Évaluation binaire : OK / NOK</p>
<p>Accès au niveau suivant d'éducation/de formation Accès au niveau suivant d'éducation/de formation §4 Le Titre de compétence donne droit à l'accès aux formations organisées au sein des établissements de l'Enseignement de Promotion Sociale ainsi que des centres de formation des Entités, du Forem et de « Bruxelles Formation », lorsque les compétences visées par le Titre constituent une condition d'accès à ces formations, conformément aux règles en vigueur au sein de ces institutions. Le Titre de compétence donne lieu à la prise en compte automatique des compétences validées pour l'accès aux épreuves sanctionnées par les certificats scolaires délivrés par les Communauté française conformément aux dispositions du décret du Conseil de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion Sociale, et sous réserve des conditions de durée de validité prévues, dans le cadre du cursus scolaire, pour certaines compétences.</p>	<p>Accords internationaux</p>
<p>Base légale Accord de coopération relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue (24 juillet 2003)</p>	
6. Modes d'accès au certificat officiellement reconnu	

Description de l'enseignement / formation professionnel(le) suivi(e)	Part du volume total de l'enseignement / formation (%)	Durée (heures/semaines/mois/années)
École/centre de formation		
Apprentissage en contexte professionnel	100 %	7 heures
Apprentissage non formel validé (auto formation, formation à distance semi structurée...)		
Durée totale de l'enseignement / de la formation conduisant au certificat		
Niveau d'entrée requis		
Information complémentaire		
www.validationdescompetences.be		
www.europass.cedefop.europa.eu		